



Traité Kilaïm

Michna 4 - Chapitre 5

גִּפֶּן שֶׁהִיא נִטְוָעָה בְּגֵת אוֹ בְּנִקָּע,
נוֹתֵנִין לָהּ עֲבוֹדָתָהּ, וְזוֹרֵעַ אֶת הַמוֹתֵר.
רַבִּי יוֹסִי אָמַר:
אִם אֵין אֵין שָׁם אַרְבַּע אַמּוֹת, לֹא יֵבִיא זֶרַע לְשָׁם.
וְהַבַּיִת שֶׁבִּכְרָם, זוֹרְעִין בְּתוֹכוֹ:

Une vigne qui est plantée dans un gat (un pressoir) ou dans une crevasse, on doit laisser [autour de cette vigne un espace] pour son entretien et on peut semer [l'espace] restant. Rabbi Yossé dit : S'il n'y a pas quatre coudées [dans le pressoir ou la crevasse], il ne pourra pas y semer. Et une maison au milieu d'un vignoble, on peut semer l'intérieur (les murs constituant une séparation).



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions